

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 20 mars 2017



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. ROZOY

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - Mme CHEVALIER - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : M. FAVERJON (pouvoir MME HERVIEU) - Mme TOMASELLI (pouvoir M. PIAN) - Mme FERRIERE (pouvoir M. BORDAT) - M. HELIE (pouvoir MME VANDRIESSE) - Mme ERSCHENS (pouvoir M. CHEVALIER) - M. CAVIN (pouvoir MME DESAUBLIAUX)

Membres absents : M. HOUPERT

OBJET

DE LA DELIBERATION

Jardin des Sciences/Plan Biodiversité – Demandes de subventions

Madame Modde, au nom de la commission espace public, vie urbaine, tranquillité publique et écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

La biodiversité constitue un indicateur prépondérant de la qualité environnementale urbaine et contribue à l'avènement des villes durables. A ce titre, la conservation et la valorisation de cette diversité du vivant est un axe fort de la mandature. Ainsi, un Plan Biodiversité, piloté par le Jardin des Sciences, a été initié en juin 2014. Établissement de référence pour l'ensemble des pôles municipaux concernant les connaissances et les pratiques relatives à la biodiversité urbaine, il contribue à sa mise en œuvre en insufflant un changement dans les représentations et les pratiques tant du point des services municipaux que des citoyens.

Le Jardin des sciences de la ville de Dijon est susceptible de recevoir le concours financier de collectivités publiques, de l'État, d'organismes privés ou publics, dans le cadre de ses activités, notamment pour la mise en œuvre des actions liées au plan biodiversité :

- **Développement d'actions de connaissance de la biodiversité urbaine** : études naturalistes de terrains (notamment expertise sur les pollinisateurs sauvages), étude et valorisation des données naturalistes issues des spécimens en collection, poursuite des inventaires des collections régionales, contribution aux bases de données scientifiques nationales et internationales, suivi des espèces remarquables et des espaces « à enjeux » du territoire, amélioration des conditions de conservation du patrimoine naturel régional en collection ...

- **Actions de médiation et de mobilisation citoyenne en faveur de la nature** : expositions, plantations citoyennes de haies bocagères/forêts linéaires, développement des sciences participatives et de l'éducation à l'environnement en direction de tous les publics, animation du réseau des jardins partagés, mise en place de jardins pédagogiques « coins nature » au sein des écoles et centres de loisirs, valorisation du « Miel de Dijon », ...

Via le portail « ma-nature.dijon.fr », mise en place d'outils dématérialisés favorisant la prise en compte de la nature en ville et le développement d'un réseau d'observateurs « Vigie Nature », en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Certains projets pourront être menés en partenariat étroit avec les Muséums régionaux ou le Muséum National d'Histoire Naturelle, ainsi qu'avec les collectivités locales du territoire.

- **Développement de programmes visant à développer la prise en compte de la biodiversité urbaine, au niveau de l'aménagement et de la gestion des espaces publics** : zones de prairies écologiques, mise en place de haies bocagères et de vergers « conservatoire », valorisation des espèces et variétés végétales locales, étude de la végétalisation des toitures, mise en place de plantes favorisant les pollinisateurs, végétalisation des tours d'arbres, conservation de variétés végétales anciennes, semences locales ou présentant des intérêts pour la biodiversité, développement de nouvelles pratiques favorisant la nature en ville, ...

- Valorisation des actions menées, par la **tenue à Dijon d'événements organisés en partenariats** (colloques, journées techniques, rencontres de professionnels, formations, ...) en lien avec les axes du plan biodiversité.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées à la Ville pour le financement des opérations mentionnées ci-dessus qui seront menées en 2017 ; notamment auprès de l'État, des collectivités territoriales, notamment la Région Bourgogne Franche-Comté, et autres organismes ;

2 - m'autoriser à répondre à des appels à projet et à faire des demandes de mécénat pour le financement des opérations mentionnées ci-dessus ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 53

Abstentions : 5